

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE, À PARIS LE 10 MAI 2017.

10 MAY 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président élu, cher Emmanuel MACRON,

Je suis heureux de votre présence ici pour cette cérémonie. Vous avez voulu y participer comme pour montrer la volonté de poursuivre le devoir de mémoire et ainsi de préparer l'avenir.

Je veux saluer le président du Sénat qui, chaque année, organise cette commémoration avec le président du comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

Je tiens aussi à remercier pour leur présence le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, les membres du gouvernement, les parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale et de nombreux représentants d'associations. C'est cette union-là qui est essentielle dans ces instants où il faut dépasser les clivages et les sensibilités pour nous hisser au niveau des exigences de la République. C'est la dernière fois que je participe en tant que président à cette cérémonie du jardin du Luxembourg. La première, je m'en souviens, c'était en mai 2012 et je faisais ici respecter une tradition qui avait été voulue par Jacques CHIRAC, dont vous avez rappelé le rôle, pour la décision qu'il avait prise d'instituer cette journée de commémoration.

Mais en ce 10 mai 2017, notre rassemblement prend un caractère symbolique.

Le 10 mai, c'est une date qui compte dans l'Histoire de notre pays.

Le 10 mai c'est la volonté qui avait été celle de ceux qui avaient instauré cette journée, c'est la commémoration de l'esclavage, des traites et de l'abolition.

Il se trouve que le 10 mai 2017 vient après une élection présidentielle où dimanche dernier les Françaises et les Français ont affirmé leur attachement à la République, marqué leur adhésion à des valeurs fondamentales, à ces principes qui nous unissent tous et qui s'appellent tolérance, respect, dignité, démocratie, ouverture.

Je voulais en cette journée non pas simplement rappeler l'Histoire elle est connue mais dire que longtemps elle a été enfouie, occultée, avec sans doute cette tentation de l'effacer.

Il a fallu du temps et beaucoup de combats pour faire en sorte qu'enfin cette mémoire puisse être pleinement reconnue par la République.

Il y a d'abord eu la loi du 30 juin 1983 qui a institué jour férié la date de proclamation de l'abolition de 1848 dans chaque département d'Outre-mer. Car les populations de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de la Réunion, de Mayotte, elles, n'avaient jamais oublié ce moment plein d'émotion et de ferveur où leurs ancêtres étaient devenus immédiatement des citoyens et des citoyennes français, comme cela nous a été rappelé tout à l'heure lors de l'exposition présentée par le comité national. En évoquant aujourd'hui cette loi de 1983, j'ai une pensée pour Henri EMMANUELLI, disparu cette année, car il était le Secrétaire d'Etat chargé des départements et des territoires d'Outre-mer et il avait défendu ce projet devant le Sénat et devant l'Assemblée nationale.

En 1998, la République a célébré le 150ème anniversaire de l'abolition par la voix de Lionel JOSPIN à Champagny. Champagny, ce village de Haute-Saône où je suis allé récemment et dont les habitants avaient demandé en 1789 dans leurs cahiers de doléances l'abolition de l'esclavage.

C'est aussi à ce moment que la société a fait réapparaître le souvenir du crime et des souffrances qu'il avait provoquées. Le 13 mars 1998, les écrivains, Edouard GLISSANT, Patrick CHAMOISEAU et le Prix Nobel, Wole SOYINKA lancent à la Sorbonne une déclaration « nommant la traite négrière et l'esclavage perpétrés dans les Amériques et l'Océan Indien, crimes contre l'humanité ».

Alors, le 23 mai 1998, des milliers et même des dizaines de milliers de descendants d'esclaves manifestèrent à Paris pour revendiquer cette reconnaissance.

Ce mouvement s'est poursuivi, il a été consacré par la loi du 21 mai 2001, la loi TAUBIRA. La

République a alors solennellement reconnu l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité.

Je salue Christiane TAUBIRA à cet instant. Vous l'aviez fait sans la voir, car sa voix peut porter même

quand elle ne dit rien.

La République avait reconnu l'esclavage, la traite comme un crime contre l'humanité, mais il y en a toujours qui s'en étonnent. Et pourtant, ce sont les historiens qui leur répondent, ils leur rappellent que dès 1794, le législateur qualifiait l'esclavage de « crime de lèse-humanité », comme s'il y avait déjà cette préfiguration de ce que fut ce crime et de sa reconnaissance bien plus tard.

Un crime jugé alors si grave à cette époque que le coupable était automatiquement privé de sa citoyenneté et même de sa nationalité, selon les lois adoptées par la République après l'abolition de 1848. On était sévère à cette époque. Ces lois ont été en vigueur pendant 100 ans. Et les archives montrent que les sanctions ont été effectivement appliquées, chaque fois que l'on mettait en cause le crime de lèse-humanité.

La loi de 2001 n'est donc pas une rupture, mais un rappel. Elle ne dicte pas l'histoire, elle la transmet. C'est le sens des institutions qu'elle a créées. Je pense notamment au Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, présidé aujourd'hui par Frédéric REGENT, après l'avoir été par Maryse CONDE, Françoise VERGES et Myriam COTTIAS.

Il a fallu aussi améliorer la connaissance et la diffuser, et c'est notamment la belle initiative qui a été prise en 2015 avec le ministère de l'Education nationale, le concours de la « Flamme de l'égalité », et nous venons d'en remettre les prix.

Je pense enfin à la journée du 10 mai, que Jacques CHIRAC a été le premier à présider, et qui est maintenant ancrée dans le calendrier républicain. Et puis, il y a cette loi sur l'égalité réelle outre-mer, que nous avons voulue, que la ministre a portée, et qui, aujourd'hui, également est une loi qui est devenue une grande loi républicaine.

En 2006, dans le discours que, ici-même, Jacques CHIRAC avait prononcé, il avait affirmé que « pour que cet événement vive dans la durée, il fallait l'incarner dans un lieu de mémoire, de travail et d'échanges » Et il avait alors confié à Edouard GLISSANT la mission d'imaginer ce lieu. Et Edouard GLISSANT avait fait des propositions, qui étaient restées, hélas, lettre morte.

Alors, je n'ai pas voulu qu'elles restent plus longtemps oubliées.

J'ai d'abord apporté le soutien de l'Etat à la création du Mémorial ACTe, cette grande réalisation voulue et portée par Victorin LUREL, et la région Guadeloupe. Je l'ai moi-même inauguré le 10 mai 2015, en présence de nombreux chefs d'Etat, des gouvernements de l'Afrique et de la Caraïbe, avant de me rendre à Haïti, parce que je tenais aussi à parler de l'esclavage à Haïti et de la responsabilité qui avait été celle de la France.

Sur la terre même où les esclaves ont peiné, le Mémorial ACTe offre désormais à tous les visiteurs un parcours qui rappelle ce que fut ce système odieux, qui permit à des êtres humains d'en posséder d'autres, de les acheter, de les revendre, comme des biens meubles, et de les exploiter comme des bêtes de somme.

Mais le parcours du Mémorial ACTe montre aussi que de ce crime atroce, est sortie une population mélangée, ont émergé une nouvelle civilisation, de nouvelles manières de résister et de s'affirmer, qui ont engendré de nouvelles formes d'art, de culture, riches et métissées. Du racisme le plus abject est ainsi née une forme d'universel, ce phénomène que le poète appelle « la créolisation du monde ». Il restait à donner à cette mémoire l'institution nationale qui lui manquait. C'est pourquoi j'avais annoncé l'année dernière que je souhaitais que la France puisse se doter d'une Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions.

Lionel ZINSOU a dessiné les contours dans un rapport qu'il m'a remis le 8 mars dernier, ainsi qu'au Premier ministre.

Le 3 mai 2017, j'ai présidé à l'Elysée la cérémonie de signature des statuts du groupement d'intérêt public qui va donc préfigurer la Fondation. Son siège sera à l'Hôtel de la Marine, là où même Victor SCHOELCHER a signé le décret d'abolition de l'esclavage, il y a 169 ans.

Il y a chez chaque président élu beaucoup d'émotions et d'images, de sentiments qui surgissent : quelles promesses réalisées, quels engagements respectés et sur lesquels il faudra veiller ? Et puis, il y a aussi des rêves que l'on peut porter et qui n'ont pas de caractère financier, qui n'ont pas forcément été au cur d'une campagne électorale.

Il y a aussi ces gestes et ces actes mémoriels qu'il nous faut accomplir. Et en 2012, je me souvenais des

paroles d'Edouard GLISSANI, de ce qui m'avait été transmis pour que, un jour, il y ait une Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions. Et permettez-moi de dire que je suis fier que pour une des dernières cérémonies, sans doute la dernière avant que je ne remette la totalité de mes pouvoirs n'ayez aucune crainte, je n'en garderai aucun autre à Emmanuel MACRON, Président élu, donc mes responsabilités, que cette dernière cérémonie soit pour consacrer une promesse que j'avais faite à tous ceux qui voulaient cette Fondation. Eh bien, oui, aujourd'hui, je suis fier qu'il puisse y avoir cette Fondation.

Elle sera présidée par Jean-Marc AYRAULT, et je le remercie d'avoir accepté cette mission, et à côté des représentants de l'Etat, des institutions financières ici présentes, des associations, des fondations, cinq personnes qualifiées porteront avec lui cette ambition : Doudou DIENE, ancienne responsable du programme La route de l'esclave, Olivier LAUCHEZ, président d'un groupe de médias, Leila SY, réalisatrice, Françoise VERGES et Lionel ZINSOU, que je remercie encore pour avoir préparé cette mission.

Le rôle de cette fondation sera de travailler avec toutes les organisations, tous les acteurs, qui ont à cœur d'assurer la mémoire de l'esclavage et des traites, et qui seront associés, d'une façon ou d'une autre, à son conseil d'orientation.

La fondation travaillera avec la Ville de Paris à la réalisation d'un monument et d'un lieu muséal dédié à cette mémoire. Et puis, en 2018, la fondation sera officiellement bâtie et elle aura vocation à être un pont entre l'Europe, l'Amérique, l'Afrique et l'Océan Indien.

C'est toujours le rôle de la France de lancer des passerelles, de faire que des civilisations se rencontrent, que les cultures puissent dialoguer, et c'est toujours le rôle de la France d'être en avant-garde. C'est elle qui avait aboli le premier l'esclavage, mais il faut toujours avoir un esprit de résistance et de vigilance. La même France qui peut être glorieuse peut parfois retomber dans ses errements. Il y a toujours des tentations, il y a toujours des forces plus ou moins obscures qui essaient de tirer la France là où elle ne veut pas aller, mais où elle est parfois apeurée, et cherche un autre destin que celui que la République lui a fixé.

Alors, c'est cette France, c'est cette grande France que nous devons, que vous devez, continuer à réconcilier, à rassembler, à réunir, pour qu'elle soit toujours sur la bonne direction.

Jamais nous ne pourrions restaurer le monde d'avant l'esclavage, d'avant la traite, c'est Aimé CESAIRE qui le disait, en disant que ce qui s'était passé était irréparable.

On n'efface pas le passé, on le dépasse.

Il faut alors poser des actes.

D'abord l'acte de dire, de déclarer, de parler. Face aux mémoires blessées c'est la vérité qui libère et c'est l'oubli qui exclut, c'est la lucidité qui grandit, et c'est le déni qui divise. Voilà pourquoi il faut aller jusqu'au bout de la reconnaissance.

C'est ce qu'avait Jacques CHIRAC au Vel'd'Hiv en 1995, c'est ce que Nicolas SARKOZY a fait à Constantine en 2007, c'est ce que j'ai fait à mon tour au Vel'd'Hiv, à Drancy. C'est ce que j'ai fait ensuite à Thiaroye au Sénégal en souvenir des tirailleurs sénégalais massacrés en 1944. C'est ce que j'ai fait à Papeete quand j'ai reconnu les conséquences des essais nucléaires français. C'est ce que j'ai fait à Montreuil-Bellay à propos des gens du voyage internés par la France entre 1940 et 1946, et qui n'avaient toujours pas le droit d'être citoyens inscrits, qui devaient avoir un carnet pour se déplacer. C'est ce que j'ai fait à Madagascar près de 70 ans après la répression de l'insurrection sur la Grande Île. C'est ce que j'ai fait le 19 mars pour la guerre d'Algérie. C'est ce que j'ai fait, aussi, pour la reconnaissance de la responsabilité de la France lors de la Journée nationale des harkis, qui ont été abandonnés.

Il ne s'agit pas d'opposer une douleur à une autre. La concurrence des mémoires est un mensonge. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'horreur, dans la souffrance, dans la barbarie. Nous ne sommes pas là pour faire des comparaisons, nous sommes là pour empêcher que ce qui a été le pire puisse se reproduire. Poser des actes c'est aussi donner à la mémoire des institutions, des lieux, des symboles, comme cette journée, qui nous rappelle à nos devoirs, contre toutes les idéologies qui inventent des hiérarchies entre les peuples, entre les gens, entre les races, même si ce mot ne devrait plus figurer dans la Constitution. Oui, nous devons continuer à nous battre contre l'indifférence, qui est le pire des maux, indifférence à la souffrance. indifférence à la guerre. indifférence aux massacres. indifférence face aux dictatures. alors

qu'aujourd'hui, dans le monde, des enfants, des femmes, des hommes, sont privés de liberté, prostitués, livrés aux trafics, à l'exploitation sur tous les continents.

Vous venez de rappeler, Monsieur le président du Sénat, ce qu'avait fait Boko Haram en enlevant des jeunes filles, qu'on a retrouvées pas toutes, et la plupart meurtries, et qui ne doivent pas être discriminées à cause de ce qu'elles ont subi. Les femmes qui subissent des violences ne doivent pas être regardées parce qu'elles ont subi des violences mais parce qu'elles ont droit à la dignité, à l'égalité, au respect.

Oui, nous devons continuer à nous battre contre les divisions qui déchirent les peuples, y compris ici, contre les discours qui jettent les gens les uns contre les autres, contre les intégristes, contre les obscurantistes, contre les communautaristes, il y a encore beaucoup à faire, Monsieur le Président. Cette journée nationale nous rappelle que la France n'est vraiment la France que lorsqu'elle porte la voix de la liberté, celle des hommes dont les noms sont gravés sur les murs du Panthéon, Louis DELGRES, Toussaint LOUVERTURE, Victor SCHLCHER, Aimé CESAIRE, et celle des femmes dont l'Histoire n'a pas retenu les noms et qui ont été aussi résistantes, avec courage, contre l'abjection d'un système qui leur déniait toute humanité. Vive ces femmes anonymes qui ont fait la dignité de la France.

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs semaines beaucoup de pays, la plupart d'ailleurs, avaient les yeux tournés vers la France à l'occasion de l'élection présidentielle. Car ce qui se passe en France a toujours une résonance particulière dans le monde, parce que la France incarne un idéal, un mode de vie, une culture, parce qu'elle porte un message, qui n'est pas différent des autres, mais qui a été porté, peut-être, plus tôt qu'ailleurs, et avec des mots que nous avons inventés, les droits de l'Homme, l'égalité.

Nous sommes la première nation à avoir aboli l'esclavage et aussi à avoir conquis des droits et des libertés, voilà pourquoi il est plus que jamais nécessaire de faire « la paix des mémoires ». Comme l'écrivait GLISSANT « nous entrerons alors » - et il parlait il y a presque 20 ans « nous entrerons alors dans l'archipel inédit où les communautés humaines pourront se connaître, s'équivaloir, et changer en échangeant, sans pour autant se perdre ni se dénaturer. »

Voilà le message du 10 mai. C'est la Journée de la mémoire de l'esclavage, des traites et des abolitions, mais c'est surtout le projet de la République, et c'est toujours, et ce sera toujours le message de la France. Il vous revient maintenant, Monsieur le Président, cher Emmanuel, de porter ce message, de le porter ici en France, de le porter en Europe et partout dans le monde.

Vive la République et Vive la France.